

Les professeurs

André RIVOIRE :

André RIVOIRE enseigne le yoga depuis l'année 1989 date à laquelle il a été diplômé de l'intégral YOGA Institute d'André Van LYSEBETH de Bruxelles.

Puis en 1996 il est diplômé Iyengar Yoga Ramamani Memorial Institute (RIMYI) où il ne cesse d'étudier et de se perfectionner.

André dirige le Centre Bouddhiste Tibétain KZK à Paris 16^{ème} depuis sa création en 1988. Il y dirige également des sessions de méditation.

Sandrine JONCKHEERE :

Sandrine JONCKHEERE découvre le Yoga dans la lignée de Sivananda en 1998 et commence à transmettre en 2002.

Son cheminement lui fait découvrir diverses lignées : Satyananda, Iyengar et Nil Haoutoff.

Elle est formée à l'enseignement du Hatha Yoga dans l'école d'André Van Lysebeth en France en 2004 et en Yogathérapie au centre Arsha Yoga Vidya en Inde du Sud en 2010.

Sandrine a créé un lieu de Vie « Tranquilandia » au Kerala où elle vit depuis 2010, et partage son temps entre La France et L'Inde avec le Yoga comme fil conducteur. Elle est restée très proche des enseignements d'André qui ne cessent de la nourrir, et c'est dans cette optique qu'elle a repris fin 2025 la présidence de l'association.

Centre Védantique Ramakrishna 64 boulevard Victor Hugo, 77220 Gretz

(A 30km au sud de Paris)

Par la route :

Accès possible via les autoroutes A4, N4 ou la Francilienne, selon point de départ.

(

En transport en commun:

Le centre est à 10mn à pied de la gare de Gretz-Armainvilliers (RER E) à 35 mn de Paris.

Plus d'information sur :

https://www.centre-vedantique.fr/le_centre/l-ashram-de-gretz/informations-pratiques

Draps et serviettes de toilette fournis.

Les repas et l'hébergement sont prévus sur place (chambre de 2 ou 3 suivant possibilité). Parking gratuit.

Pensez à apporter :

Votre tapis de yoga, un coussin pour les temps d'assise,

Une couverture pour la relaxation,

2 briques, 2 sangles et 4 couvertures

Un bloc note et stylo,



ASSOCIATION « YOGA, LES AMIS D'ANDRÉ VAN LYSEBETH »



**STAGE D'ETE RESIDENTIEL
du Dimanche 26 Juillet (18H) au
Jeudi 30 Juillet après déjeuner au
Centre Védantique de Gretz (77)**

**« Les koshas,
du corps dense au corps subtil »**

 eyvl.fr@orange.fr

 yogavanlysebeth.com

 facebook.com/yogavanlysebeth

PROGRAMME

« Les koshas, du corps dense au corps subtil »

Dimanche 26 Juillet 2026

16h -18h : Arrivée des participants
18h45 (SJ) : Présentation du stage/organisation
19h30-20h30 : Dîner et Karma yoga

Lundi 27 juillet 2026 :

6h30-7h30 (SJ) : Eveil du corps et du souffle.
8H-9h : Petit déjeuner et Karma yoga
9h-12h (SJ) : Pratique autour du corps dense
ANNAMAYA KOSHA
12h-13h : Déjeuner et Karma yoga
14h-17h (AR) : ANNAMAYA KOSHA (suite)
17h15-18H (SJ) : Yoga nidra
19h30-20h30 : Dîner et Karma yoga

Mardi 28 Juillet 2026 :

6h30-7h30 (AR) : Eveil du corps et du souffle.
8H-9h : Petit déjeuner et Karma yoga
9h-12h (AR) : Pratique autour du corps énergétique
PRANAYAMA KOSHA
12h-13h : Déjeuner et Karma yoga
14-17h (SJ) : PRANAYAMA KOSHA (suite)
17h15-18H15 (AR) : Yoga nidra
19h30-20h30 : Dîner et Karma yoga

Mercredi 29 Juillet 2026:

6h30-7h30 (SJ) : Eveil du corps et du souffle.
8H-9h : Petit déjeuner et Karma yoga
9h à 12h (AR) : Pratique autour du corps mental et
intellect MANOMAYA et VIJNANANDA
KOSHA
12h-13h : Déjeuner et Karma yoga
14h-17h (AR+SJ) : Suite de la matinée avec atelier
17h15-18H (SJ) : Yoga nidra
19h30-20h30 : Dîner et Karma yoga
20h45 : Mantras et chant des étoiles
(extérieur)

Jeudi 30 Juillet 2026

6h30-7h30 (AR) : Eveil du corps et du souffle ANANDA-
MAYA KOSHA
8H-9h : Petit déjeuner et Karma yoga
9h-12h (AR+ SJ) : Dernière pratique et bilan du stage
12h-13h : Déjeuner et Karma yoga

Fin de stage

SJ: Sandrine JONCKHEERE
AR: André RIVOIRE

« Les koshas, du corps dense au corps subtil »

Stage ouvert aux professeurs et pratiquants de yoga



FICHE D'INSCRIPTION Stage résidentiel

Stage du 26 Juillet 18h au 30 Juillet après
déjeuner

« Les koshas, du corps dense au corps subtil »

A renvoyer par courrier ou par email (à eyvl.fr@orange.fr) avant le 30 Mai)

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

PAYS.....

Email.....

TELEPHONE.....

Coût du stage (Comprenant logement, repas,
enseignement)

☐ Adhérents : 670€ (ou 2 fois 335€)

☐ Non adhérents : 720€ (ou 2 fois 360€)

☐ Je joins un chèque (Encaissé le 25 Juin)

☐ Je joins 2 chèques (Le 1er encaissé à réception, le
second au 25 juin)

☐ Je règle en totalité par virement (Date limite 25
juin)

☐ Je règle en 2 virements (1er à l'inscription 2ème
au plus tard le 25 juin).

☐ Je souhaite un reçu comptable

☐ Je souhaite une attestation de post-formation

Virement: bancaire (**A privilégier**) :

FR76 1027 8060 3400 0208 0540 155

BIC CMCIFR2A Titulaire «Asso Yoga les amis
d'André VAN LYSEBETH»

Chèque à l'ordre de «Asso Yoga les amis d'André VAN
LYSEBETH » à envoyer Chez C. KIENTZ 72A
Avenue GASTON BOISSIER 78220 VIROFLAY

Désistement: En cas de désistement après le 25 juin,
l'acompte ou la moitié du stage restera définitivement
acquis à l'asso. En cas de désistement après le 10
juillet l'intégralité du stage sera conservée par l'asso.
Date et signature